
ANNEXE III

ÉQUITÉ POUR TOUS LES CANADIENS ET CANADIENNES

INTRODUCTION

Depuis plus de 15 ans, les gouvernements de l'Ontario pressent à tour de rôle le gouvernement fédéral de mettre fin à l'injustice systémique que ses programmes et transferts font subir à la population de l'Ontario. En 2004, le gouvernement McGuinty a donné plus de précisions que jamais auparavant sur les iniquités qui existent, et son appel pour l'équité a reçu l'appui de dirigeants d'entreprises et de chefs de file communautaires, sectoriels et municipaux de toutes les régions de l'Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario et la population de cette province croient qu'un traitement équitable est un principe fondamental qui doit sous-tendre nos ententes financières. Outre le programme officiel de péréquation, les transferts et programmes fédéraux d'application générale devraient traiter tous les Canadiens et Canadiennes de la même façon. Les fonds que le gouvernement fédéral alloue aux provinces et territoires par habitant à l'appui de ces programmes devraient être répartis également.

Cette iniquité se solde par une perte nette pour l'économie de l'Ontario et représente un obstacle important aux progrès pour la population de l'Ontario. Avec un appui juste de la part du gouvernement fédéral, l'Ontario pourra faire encore davantage pour consolider l'économie et améliorer des services publics essentiels comme les soins de santé et l'éducation.

De plus en plus d'études viennent étayer les revendications de l'Ontario : outre le programme de péréquation comme tel, tous les Canadiens et Canadiennes méritent le même niveau de soutien de leur gouvernement national pour leurs services publics. Même le rapport O'Brien, publié à la suite d'une étude commandée par le gouvernement fédéral lui-même, soutient qu'il faut se pencher sur la question de la péréquation détournée des transferts en matière de santé et de programmes sociaux. Tous les Canadiens et Canadiennes sont égaux et le gouvernement fédéral devrait investir équitablement dans la prospérité future de tous les Canadiens et Canadiennes et de toutes les régions.

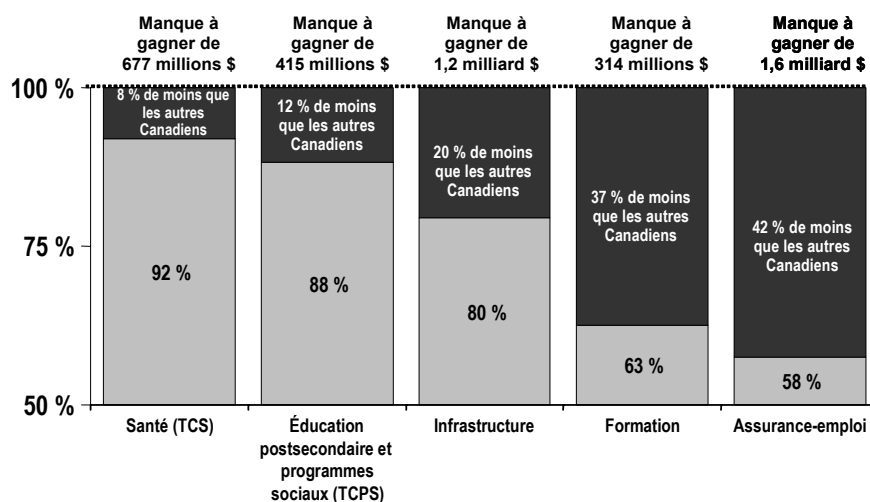
LA POPULATION DE L'ONTARIO N'EST PAS TRAITÉE ÉQUITABLEMENT

Le gouvernement de l'Ontario reconnaît l'importance d'une infrastructure moderne et efficace pour soutenir la croissance économique. C'est pourquoi le budget de l'Ontario de 2006 prévoyait un investissement de 1,2 milliard de dollars dans les réseaux de transport en commun, les routes municipales et les ponts de la province. Cet investissement comprenait un montant de 670 millions de dollars versé par l'entremise du Fonds Transports-Action Ontario pour le prolongement du métro de Toronto jusqu'à Vaughan et un montant de 167 millions de dollars pour l'expansion du transport en commun à Mississauga, à Brampton et dans la région de York. Cette initiative repose sur le versement aux municipalités de deux cents le litre de la taxe perçue sur l'essence à l'appui du transport en commun et sur le plan ReNouveau Ontario du gouvernement, un plan d'une durée de cinq ans doté de plus de 30 milliards de dollars qui prévoit des investissements dans les soins de santé, le système d'éducation, les installations d'eau et d'égouts, le secteur de la justice, les transports et l'infrastructure des transports en commun.

Le gouvernement fédéral est un partenaire nécessaire au prolongement du métro de Toronto–York, au réseau nord-américain de postes frontaliers et à d’autres projets d’importance stratégique nationale, et il doit distribuer équitablement le financement lié à l’infrastructure à long terme. En vertu des modalités régissant les programmes d’infrastructure existants, l’Ontario n’a reçu, par habitant, que 80 % du financement mis à la disposition du reste du Canada pendant la durée des ententes conclues. Pendant la durée des programmes d’infrastructure fédéraux, le manque à gagner totalisera 1,2 milliard de dollars.

La population ontarienne n’est pas traitée équitablement¹

Financement par habitant pour la population ontarienne par rapport au reste du Canada



Financement moyen par habitant dans le reste du Canada = 100 %.

Sources : ministère des Finances de l’Ontario et Statistique Canada.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral doit déterminer comment régler les iniquités quant au Transfert canadien en matière de santé (TCS) qui appuie les hôpitaux et les fournisseurs de services de santé de l’Ontario, et au Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) qui soutient les collèges, les universités et les programmes sociaux. Le soutien fédéral pour les services de santé en Ontario représente 92 % seulement du soutien moyen accordé aux provinces bénéficiaires de paiements de péréquation². C’est donc dire que l’Ontario recevra 53 \$ de moins par personne, soit un manque à gagner annuel totalisant 677 millions de dollars. Les transferts fédéraux à l’appui de l’éducation postsecondaire et des programmes sociaux de l’Ontario ne représentent que 88 % du soutien moyen accordé à ces mêmes provinces. C’est donc dire que l’Ontario recevra 33 \$ de moins par personne, soit un manque à gagner annuel totalisant 415 millions de dollars.

Le financement que verse le gouvernement fédéral au titre de la formation pour le marché du travail en Ontario est lui aussi réparti de façon inéquitable. L’aide fédérale pour les services d’emploi et de formation par chômeur en Ontario ne représente que 63 % du financement moyen par chômeur fourni dans les autres provinces. La population ontarienne toucherait 314 millions de dollars par année si l’Ontario recevait le même financement pour la formation que les autres Canadiens et Canadiennes.

¹ Les chiffres concernant le TCS et le TCPS visent l’exercice 2006-2007 et le « reste du Canada » désigne les provinces bénéficiaires de paiements de péréquation; les chiffres concernant l’infrastructure désignent le financement versé pendant la durée des programmes fédéraux existants d’infrastructure; les données pour la formation portent sur l’année 2004 et sont présentées « par chômeur », et le « reste du Canada » s’entend des autres provinces et non des territoires; les prestations ordinaires d’assurance-emploi portent sur l’année 2005 et les chiffres sont présentés « par chômeur », et le « reste du Canada » s’entend des autres provinces et non des territoires.

² Toutes les provinces sauf l’Ontario et l’Alberta reçoivent des paiements de péréquation. La Saskatchewan reçoit plus d’argent en vertu du TCS et du TCPS par habitant que les sept autres provinces bénéficiaires de paiements de péréquation.

Les Ontariennes et Ontariens reçoivent également moins de prestations ordinaires d'assurance-emploi que les chômeurs du reste du Canada. Les prestations ordinaires d'assurance-emploi que touchent les Ontariennes et Ontariens ne représentent que 58 % de la moyenne des prestations versées aux chômeurs des autres provinces. La population ontarienne toucherait 1,6 milliard de dollars par année si l'Ontario recevait le même niveau de prestations d'assurance-emploi que les autres Canadiens et Canadiennes.

ENTENTE CANADA-ONTARIO

En 2005, les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont conclu une entente historique qui s'attaquait finalement à quelques-unes des préoccupations de l'Ontario concernant l'équité. Des progrès ont été réalisés dans un certain nombre de secteurs, notamment au chapitre du financement visant à soutenir les travailleurs de l'Ontario et les immigrants à des niveaux comparables à ceux dont bénéficient les autres provinces.

Même si elle est historique et représente une victoire importante pour la population de l'Ontario, l'Entente Canada-Ontario ne constitue que la première d'une série d'étapes qu'il faudra franchir pour régler les problèmes d'iniquité. Malheureusement, le nouveau gouvernement fédéral ne l'a pas encore respectée.

Le nouveau gouvernement fédéral s'est engagé sans équivoque à respecter cette entente, reconnaissant qu'un investissement équitable dans la prospérité de l'Ontario sert les intérêts de tous les Ontariens et Ontariennes et de tous les Canadiens et Canadiennes.

Traduction de la lettre du premier ministre Stephen Harper au premier ministre Dalton McGuinty, 18 janvier 2006

Monsieur le Premier ministre,

Ce fut un plaisir de vous parler plus tôt cette semaine.

Lorsque nous nous sommes rencontrés dans mon bureau en mai 2005, aucune entente définitive n'avait été conclue entre vous et le Premier ministre. Nous avons convenu que **je serais disposé à soutenir une entente sur le déséquilibre fiscal conclue entre l'Ontario et le Canada***.

Notre plateforme, publiée la semaine dernière, ne prévoit rien en ce qui concerne les deux dernières années de cette entente car le mandat du gouvernement actuel de l'Ontario sera terminé. Cependant, étant donné l'importance que vous accordez à cette entente, il me fait plaisir **d'acquiescer à votre demande***. C'est donc dire que **nous financerons l'intégralité de l'entente*** pendant les exercices 2009-2010 et 2010-2011, un engagement qui **cadre parfaitement dans nos plans financiers***.

Vous trouverez ci-joint un tableur précisant le financement prévu dans l'entente de manière à éviter toute confusion.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'honorable Stephen Harper, P.C., député

*Les caractères gras sont de nous.

ENGAGEMENT DU PREMIER MINISTRE HARPER ENVERS L'ENTENTE CANADA-ONTARIO (EN MILLIONS DE DOLLARS)							
	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Total
Enseignement supérieur	400	–	350	400	400	400	1 950
Logement et infrastructure Villes	150	150	100	100	100	–	600
	149	149	–	–	–	–	298
Formation pour le marché du travail et immigration	80	300	400	560	634	634	2 608
Changements climatiques	–	40	140	158	200	–	538
Perception de l'impôt sur les sociétés et inspection des viandes	10	80	350	250	100	100	890
Total	789	719	1 340	1 468	1 434	1 134	6 884

Compte tenu de l'engagement précis et ferme que le gouvernement fédéral a pris relativement à l'Entente Canada-Ontario, énoncé dans la lettre de l'honorable Stephen Harper au premier ministre Dalton McGuinty en date du 18 janvier 2006, l'Ontario a intégré les revenus liés à cette entente et les dépenses correspondantes dans son plan financier à moyen terme du budget de mars 2006.

**REVENUS LIÉS À L'ENTENTE CANADA-ONTARIO DE 2005 COMPRIS
DANS LE PLAN FINANCIER À MOYEN TERME DE L'ONTARIO
(EN MILLIONS DE DOLLARS)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	Total – Trois exercices
Immigration ¹	2	2	2	6
Partenariat sur le marché du travail	93	108	155	356
Perception de l'impôt sur les sociétés	–	250	150	400
Enseignement supérieur	–	350	400	750
Logement	150	–	–	150
Infrastructure	–	100	100	200
Changements climatiques	40	140	158	338
Total compris dans le plan financier	285	950	965	2 200

¹ Financement annuel pour soutenir l'élaboration d'un portail sur l'immigration. En vertu de l'Entente Canada-Ontario, le gouvernement fédéral versera à l'Ontario 320 millions de dollars par année pour les services aux nouveaux arrivants d'ici 2009-2010.

Dans son budget de 2006, le gouvernement fédéral a annoncé inopinément que plusieurs fiducies, certaines mesures fiscales et d'« autres montants attribués » serviraient à répondre aux engagements contenus dans l'Entente, ce qui a créé de l'incertitude.

En outre, le gouvernement fédéral a apporté des modifications imprévues à la forme des revenus à verser à l'Ontario en vertu de l'Entente et au calendrier de paiement. Enfin, l'Ontario attend le reste des fonds prévus dans l'Entente, y compris les montants en souffrance pour 2005-2006, et le financement à long terme promis dans la lettre de l'honorable Stephen Harper datée du 18 janvier 2006.

FIDUCIES FÉDÉRALES

Dans le budget fédéral de mai 2006, le gouvernement annonçait son intention de mettre sur pied plusieurs fiducies d'une valeur de 3,3 milliards de dollars pour toutes les provinces et les territoires. Ces fiducies sont destinées à soutenir l'éducation postsecondaire, le transport en commun et le logement.

L'Ontario recevra : 390 millions de dollars sur deux ans de la fiducie pour l'infrastructure en matière d'éducation postsecondaire; 352 millions de dollars sur trois ans de la fiducie pour l'infrastructure du transport en commun; 312 millions de dollars sur trois ans de la fiducie pour le logement abordable; 80 millions de dollars sur trois ans de la fiducie pour le logement des Autochtones hors-réserve.

La province inclut les revenus de 1 134 millions de dollars provenant de ces fiducies dans ses perspectives financières à moyen terme. Elle propose que le Fonds de prévoyance pour le fonctionnement du ministère des Finances soit augmenté de 1 134 millions de dollars sur trois ans en raison des dépenses liées à ces fiducies, en attendant que les questions touchant l'Entente Canada-Ontario soient résolues de manière satisfaisante.

L'Ontario n'accepte pas la position selon laquelle les mesures imprévues que le gouvernement fédéral a annoncées dans son budget de 2006 répondent aux engagements contenus dans l'Entente Canada-Ontario. Aucune autre province n'est tenue d'utiliser ces fiducies pour compenser des engagements, des marchés ou des obligations que le gouvernement fédéral a préalablement pris, conclus ou contractés.

Si le gouvernement fédéral soutient que les fiducies représentent les revenus prévus dans l'Entente Canada-Ontario, déjà intégrés dans le plan financier de la province, auxquels correspondent déjà des dépenses, alors, il n'y a pas de financement supplémentaire à dépenser dans les secteurs autres que ceux déjà inclus dans le budget de l'Ontario de mars 2006.

Sinon, cela revient à dire que les fonds versés une seule fois doivent être dépensés deux fois.

ÉQUITÉ POUR TOUS LES CANADIENS ET CANADIENNES

L'Ontario demande au gouvernement fédéral de respecter l'engagement qu'il a pris envers le gouvernement et la population de l'Ontario. À cette fin, il faut faire en sorte que les Canadiennes et Canadiens qui vivent en Ontario soient traités équitablement par leur gouvernement national dans les secteurs de la santé et des programmes sociaux, du financement de l'infrastructure, du soutien aux travailleurs et de tous les programmes fédéraux conçus pour aider tous les Canadiens et Canadiennes.

L'Ontario et le gouvernement fédéral doivent collaborer en pensant à l'avenir et à la prospérité future de la province et du Canada.

Le gouvernement de l'Ontario remercie Ottawa d'avoir reconnu le déséquilibre fiscal et les préoccupations concernant le traitement équitable de l'Ontario, et d'y prêter attention. À long terme, nous devons réexaminer en profondeur notre architecture financière. Le gouvernement de l'Ontario a fait un certain nombre de suggestions à cet égard.

En définitive, la position du gouvernement de l'Ontario peut se résumer comme suit : *Équité pour tous les Canadiens et Canadiennes*. Nous espérons que le gouvernement fédéral prendra sans délai des mesures concrètes et significatives pour atteindre l'équité.